



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
18	29	28

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation du 3 Juin 2025 dont le caractère d'urgence a été validé en début de séance, adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danièle, JEAN Nathalie, MILAD Lydie, MANDINE David, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : MICHELOTTI Marie-Line donne pouvoir à VANDENBOSSCHE Frédéric, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à COUSTABEAU Gérard, FANTAUZZO Marie-France donne pouvoir à JEAN Didier, ROUSSIER Michel donne pouvoir à VAILLAT Fanny, ROBERT Astrid donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LAFOND Emilie donne pouvoir à RICARD Isabelle, URAS Patrick donne pouvoir à VANHALST Philippe, AYME Michel donne pouvoir à JEAN Nathalie, MORENO Manuel donne pouvoir à POSTIAUX Régis

Conseillers Municipaux absents : SERAFINI Audrey

Délibération N° 25/28-

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1-2025 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

Rappelle à l'assemblée, que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales tout en respectant l'équilibre du budget.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de la section d'investissement du budget principal de la Commune pour permettre au Maire de souscrire des emprunts afin de réaliser les dépenses d'investissements prévues au budget ainsi que de compenser les besoins de trésorerie liés au décalage entre la réalisation des travaux et la réception des subventions afférentes.

Considérant la nécessité d'intégrer les résultats du budget annexe Abbaye de Silvacane arrêtés par le Préfet des Bouches-du-Rhône le 2 avril 2025.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°28/20 du 24 mai 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements,

Vu la délibération n°25/11 du 27 mars 2025 approuvant le budget primitif de la Commune,

Vu l'arrêté préfectoral n°2025-06 du 2 avril 2025 portant arrêt des comptes 2024 de la régie municipale abbaye de Silvacane.

Vu la Commission des Finances en date du 2 Juin 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

REÇU EN PREFECTURE

le 11/06/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-211300843-20250605-DM1_COMMUNE

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal comme suit :

Décision modificative n°1-2025

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-020 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	114 303.71 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	114 303.71 €
D-611-020 : Contrats de prestations de services	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65188-020 : Autres	0.00 €	44 303.71 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	44 303.71 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	114 303.71 €	0.00 €	114 303.71 €
INVESTISSEMENT				
R-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	470 259.06 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	470 259.06 €
R-1641-020 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000 000.00 €
D-21311-020 : Constructions bâtiments administratifs	0.00 €	470 259.06 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	470 259.06 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-020 : Constructions (en cours)	0.00 €	2 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	2 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	2 470 259.06 €	0.00 €	2 470 259.06 €
Total Général		2 584 562.77 €		2 584 562.77 €

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le... 11/06/25

Et de la publication sur le site internet le... 11/06/25

ou notification le... 11/06/25

REÇU EN PREFECTURE

le 11/06/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-211300843-20250605-DM1_COMMUNE